POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal de l'arrondissement de la Sarine TASA
Gericht des Saanebezirks BGSA

Tribunal pénal
Strafgericht

Route des Arsenaux 17, case postale 567, 1701 Fribourg

T +41 26 305 62 00
IBAN CH60 0900 0000 1700 4346 1
www.fr.ch/pj
TribunalSarine@fr.ch

SESPP
09 OCT. 2024

Tribunal de l'arrondissement de la Sarine
Route des Arsenaux 17, case postale 567, 1701 Fribourg

Recommandé
Ministère public
Monsieur le Procureur général
Fabien Gasser
Case postale 1638
1701 Fribourg

Numéro du dossier: 65 2024 79
N/réf.: ADC/ceg
V/réf.:

Monsieur
Giuseppe CILIBERTO
p.a EDFR, site Bellechasse
Bellechasse 366
1786 Sugiez

COPIE

Fribourg, le 8 octobre 2024

Affaire pénale Giuseppe CILIBERTO

Monsieur le Procureur général,
Monsieur,

Je vous communique, sous ce pli, copie de la demande de la prolongation de mesure au sens de l'art. 59 al. 4 CP déposée par le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP) le 25 septembre 2024.

Je constate que M. Giuseppe CILIBERTO se trouve dans l'obligation d'être pourvu d'un défenseur puisqu'il encourt une mesure entraînant une privation de liberté (art. 130 let. b CPP) et que Me Paolo GHIDONI ne défend plus les intérêts de ce dernier.

Partant, un **délai expirant le 21 octobre 2024** est imparti à M. Giuseppe CILIBERTO pour me communiquer le nom de l'avocat qu'il souhaite voir désigné.

A défaut de réponse dans le délai imparti, un défenseur lui sera désigné d'office (art. 132 al. 1 let. a CPP).

Dès la désignation d'un défenseur à M. CILIBERTO, j'organiserai la suite de la procédure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Adeline Corpataux
Présidente

Annexe ment.

Copie pour information et valant accusé de réception
- SESPP

—

Pouvoir Judiciaire **PJ**
Gerichtsbehörden **GB**